

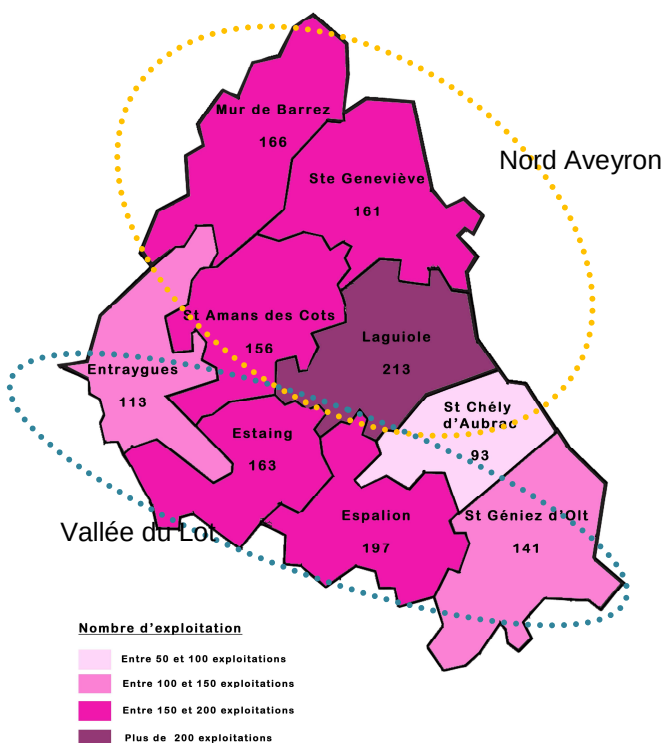
I. LE TERRITOIRE AUJOURD'HUI

1. Nombre d'exploitations et d'exploitants sur le territoire

Le territoire compte, d'après l'étude réalisée, **1403** exploitations, ce qui représente 15% des exploitations de l'Aveyron (9201 exploitations en 2007, données AGRESTE).

Les cantons qui comptent le plus grand nombre d'exploitations et d'exploitants sont ceux de Laguiole et d'Espalion avec respectivement (213 et 197 exploitations et 263 et 224 exploitants). Les cantons de Mur de Barrez, Estaing, Ste Geneviève, St Amans et St Géniez comptent environ 160 exploitations chacun. Entraygues et St Chély comptabilisent une centaine d'exploitations.

Nous remarquons également que la région dites « Nord Aveyron » (cantons de Laguiole + Mur de Barrez + St Amans + St Chély + Ste Geneviève) compte près de 200 exploitations de plus que la région « Vallée du Lot » (cantons de Entraygues + Espalion + Estaing + St Géniez).



Carte 1 : Nombre d'exploitations par canton

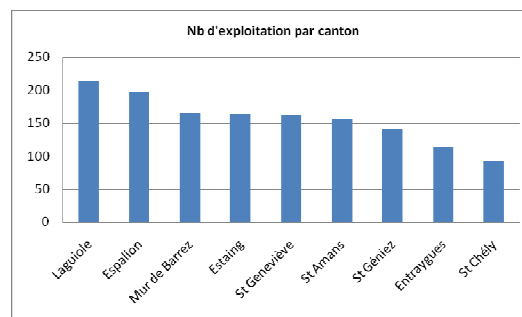


Figure 2 : Nombre d'exploitations par canton

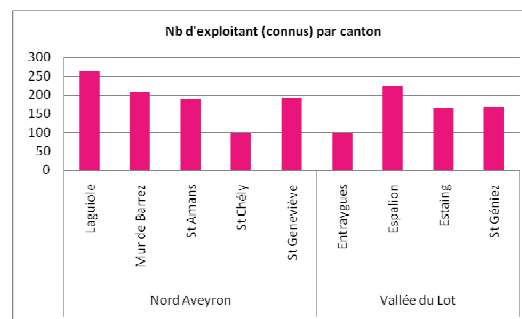


Figure 4 : Nombre d'exploitants par canton

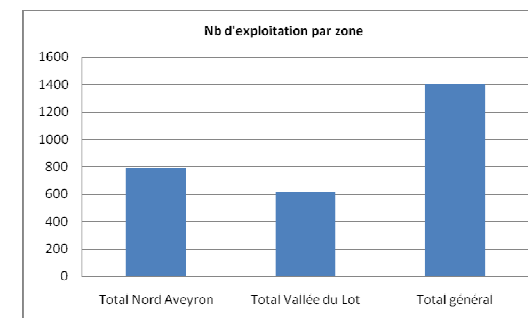


Figure 1 : nombre d'exploitations par petite région

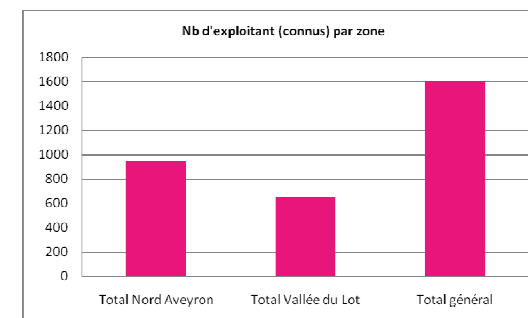


Figure 3 : Nombre d'exploitants par petite région

2. Les Productions du territoire

a. Nombre d'exploitations diversifiées et spécialisées

Préambule : Nous considérons dans cette analyse que les exploitations ayant au moins 2 productions sont dites « diversifiées ».

D'un point de vue général, le nombre d'exploitations diversifiées est faible sur le territoire : 160 exploitations sur 1 403 (11% des exploitations). **Le territoire est donc essentiellement composé d'exploitations spécialisées.**

L'observation par petite région montre une grande différence entre le Nord Aveyron qui compte seulement 7% d'exploitations diversifiées et la Vallée du Lot qui en compte 17%. Seul le canton de Mur de Barrez se démarque dans la région Nord Aveyron avec 20% d'exploitations diversifiées. Les cantons qui en comptent le moins sont Laguiole, st Chély d'Aubrac et Ste Geneviève.

Tableau 1: Nombre d'exploitations diversifiées ou pas par zone

	Nord Aveyron					Vallée du Lot				Total Nord Aveyron	Total Vallée du Lot	Total général
	Laguiole	Mur de Barrez	de St Amans	St Chély	St Geneviève	Entraygues	Espalion	Estaing	St Géniez			
Diversifiée	6	35	8	1	4	16	30	36	24	54	106	160
Spécialisée	207	131	148	92	157	97	167	127	117	735	508	1243
TOTAL	213	166	156	93	161	113	197	163	141	789	614	1403

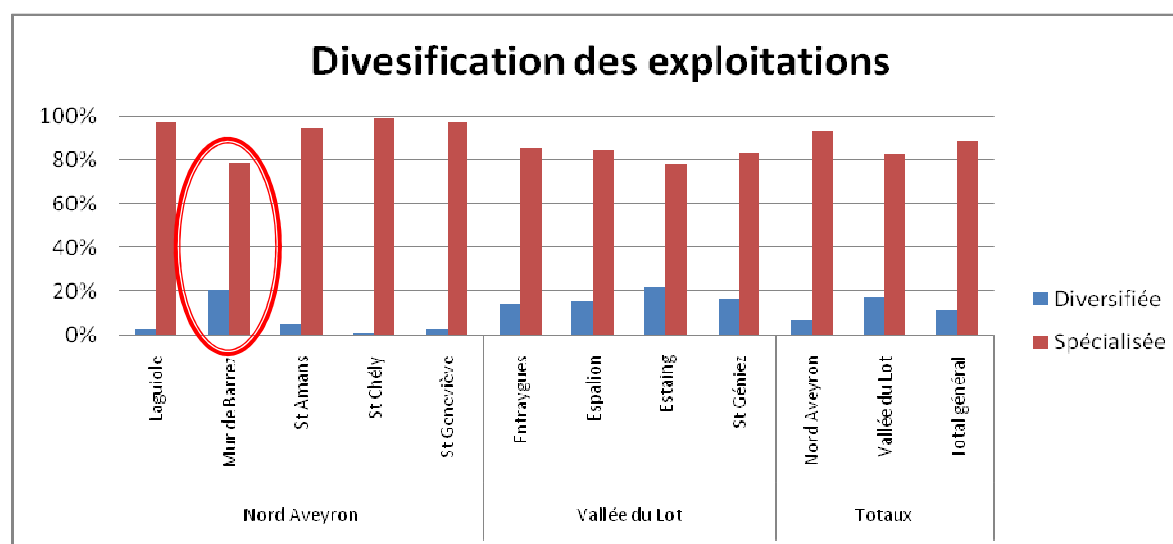


Figure 5: Part d'exploitation diversifiée ou pas par zone

b. Description des productions principales des exploitations

Le territoire compte **1039 exploitations ayant comme production principale des bovins viandes** ce qui correspond à 74 % des exploitations. Cette production domine sur tous les cantons et représente même plus de 85% des exploitations pour Laguiole et St Chély d'Aubrac.

La **production de bovins laits** arrive au second rang des productions les plus représentées, mais elle représente que **9% des exploitations (nb = 123)**. Le canton de Mur de Barrez est celui qui en compte la plus forte proportion, 30%. Pour les autres cantons cette part oscille entre 3 et 12%.

La production **d'ovin viande** arrive au troisième rang et représente **3% des exploitations (nb = 43)**.

Les cantons d'Espalion et de St Géniez d'Olt comptent quelques exploitations ayant comme production principales des ovins laits (nb = 24)

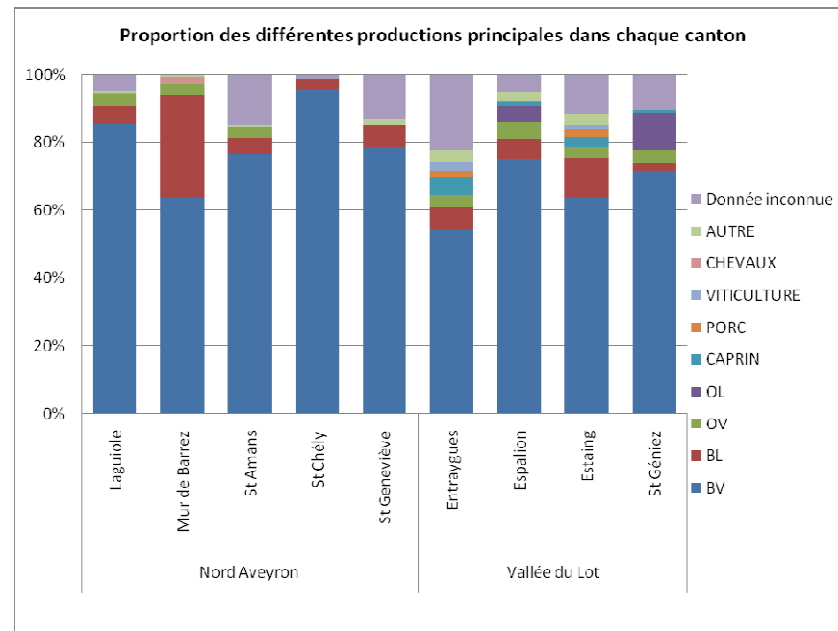


Figure 6 : Part de chaque production principale dans chaque canton

Tableau 2: Nombre d'exploitations par production principale pour chaque zone

	Nord Aveyron					Vallée du Lot				Nord Aveyron	Vallée du Lot	Total général
	Laguiole	Mur de Barrez	de St Amans	St Chély	St Geneviève	Entraygues	Espalion	Estaing	St Géniez			
BV	182	106	120	89	127	62	148	104	101	624	415	1039
BL	12	50	7	3	10	7	12	19	3	82	41	123
OV	7	6	5			4	10	5	6	18	25	43
OL							9		15		24	24
CAPRIN						6	2	5	1		14	14
PORC						2	1	4			7	7
VITICULTURE						3		2			5	5
CHEVAUX	1	3								4		4
AUTRE *	1	1	1	0	3	4	5	5	0	6	14	20
Donnée inconnue	10	0	23	1	21	25	10	19	15	55	69	124
TOTAL	213	166	156	93	161	113	197	163	141	789	614	1403

* Autre = Tabac, Engraissement de bovin, Volaille, Estive, Vente d'herbe, Apiculture, Hors sol, Veau de boucherie, Bovin viande bio, Cuniculture, pisciculture, maraichage, céréale, maïs semence.

3. Forme juridique des exploitations

La majorité des exploitations du territoire sont des **exploitations individuelles** : 1028 ce qui correspond à **73%**.

Le **GAEC** est la seconde forme juridique la plus répandue, elle comptabilise **15%** des exploitations. Les EARL et les SCEA représentent respectivement 10% et 2%.

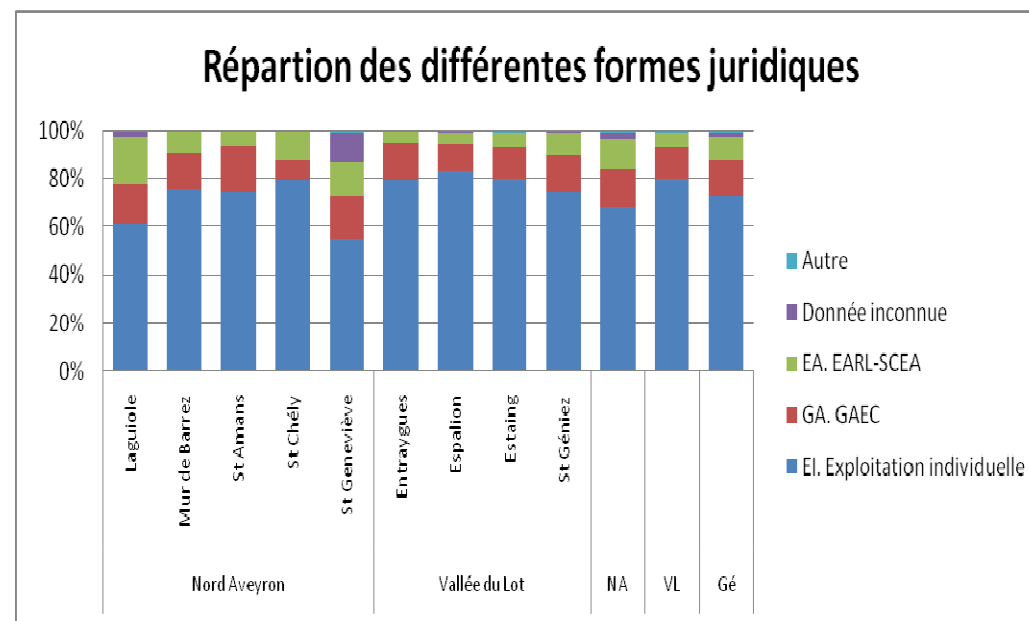


Figure 7: Proportion de chaque forme juridique par zone

Tableau 3: Nombre d'exploitation de chaque forme juridiques par zone

	Nord Aveyron					Vallée du Lot				Nord Aveyron	Vallée du Lot	Total général
	Laguiole	Mur de Barrez	St Amans	St Chély	St Geneviève	Entraygues	Espalion	Estaing	St Géniez			
EI. Exploitation individuelle	131	125	117	74	89	90	165	131	106	536	492	1028
GA. GAEC	35	26	29	8	29	17	21	21	21	127	80	207
EA. EARL-SCEA	42	15	10	11	22	6	10	10	13	100	39	139
Donnée inconnue	5				20		1		1	25	2	27
Autre					1			1		1	1	2
TOTAL	213	166	156	93	161	113	197	163	141	789	614	1403

4. L'âge des exploitants sur le territoire

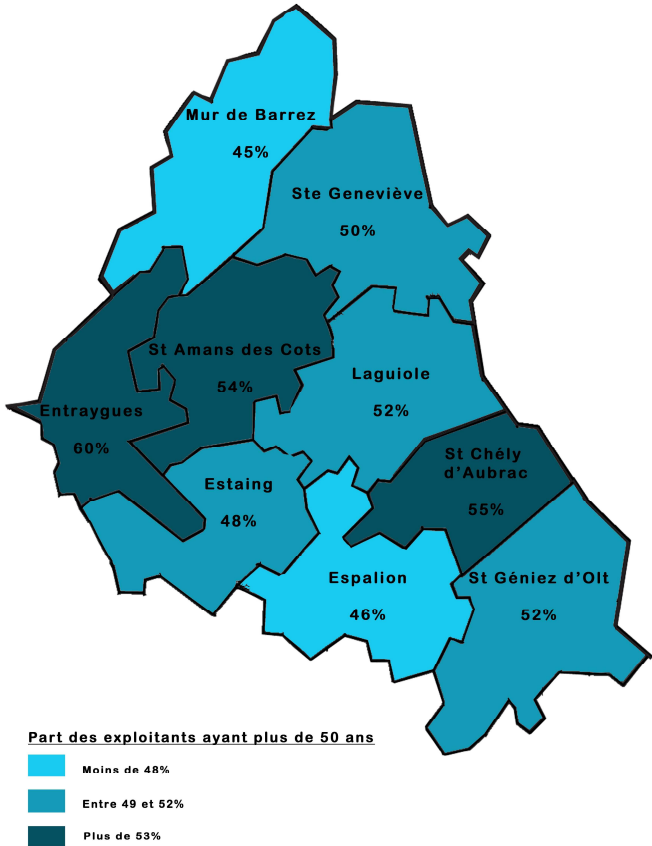
Sur le territoire étudié, **50% des exploitants a plus de 50 ans**, ce qui représente au total près de **810 chefs d'exploitations qui, d'ici 10 ans maximum, peuvent cesser leur activité**. La comparaison de ces résultats avec les données globales du département montre que le territoire est plus vieillissant que le reste du département (Aveyron : 57% des exploitants ont moins de 50 ans contre 50% sur le territoire d'étude (d'après données de l'Observatoire National www.installagri.net)).

La répartition par petite région est comparable : Nord Aveyron (moins de 50 ans = 49%, plus de 50 ans = 51%), Vallée du Lot (moins de 50 ans = 50%, plus de 50 ans = 50%).

La répartition du nombre d'exploitants par tranche d'âge est variable selon les cantons. Pour les cantons d'Espalion et de Mur de Barrez, le nombre d'exploitants ayant **moins de 50 ans est supérieur** au nombre d'exploitants ayant plus de 50 ans ; c'est également le cas, mais dans une moindre mesure, pour St Geneviève et Estaing. En revanche, pour Laguiole, St Amans des Cots, St Chély d'Aubrac, Entraygues et St Géniez d'Olt le nombre d'exploitants ayant **plus de 50 ans est supérieur** au nombre de ceux qui ont moins de 50 ans.

Tableau 4 : Nombre d'exploitant par catégorie d'âge

Total Général	associé 1	associé 2	associé 3	Nb d'exploitants connus	% d'exploitants connus
moins de 50 ans	550	207	37	794	50%
plus de 50 ans	758	46	6	810	50%
Donnée inconnue	95				
TOTAUX	1403	253	43	1604	



Carte 2 : Part d'exploitant âgé de plus de 50 ans par canton

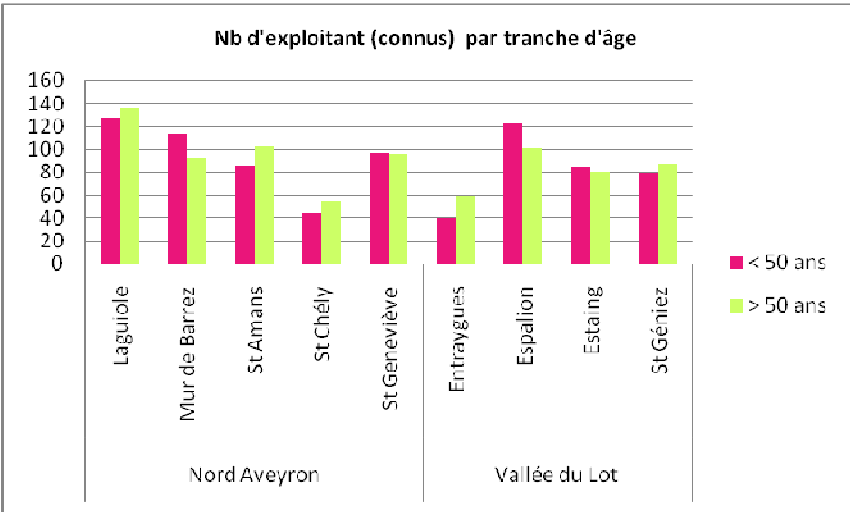


Figure 8 : Nombre d'exploitant connu par tranche d'âge pour chaque canton / rron – septembre 2009

5. Situation familiale des exploitants

Préambule : Les données recueillies lors des enquêtes ne permettent pas de déterminer pour chacune des exploitations la situation familiale des exploitants, cependant les données de la typologie réalisée par la chambre d'agriculture en 2007 nous permettent de s'en faire une idée.

Ces données montrent que près de 30% des exploitants du territoire sont célibataires. Les cantons de St Géniez, Estaing et Espalion sont même au dessus de cette moyenne avec respectivement 39%, 35% et 31%. Le canton de Ste Geneviève compte la plus faible part de célibataire : 18%.

Tableau 5 : Situation familiale des exploitants

Étiquettes lignes	Laguiole	Mur Barrez	St Amans	St Chély	St Geneviève	Entraygues	Espalion	Estaing	St Géniez	Nord Aveyron	Vallée du Lot	Total général
célibataire	25%	28%	22%	28%	18%	25%	31%	35%	39%	24%	32%	28%
marié ou concubinage	75%	72%	78%	72%	82%	75%	69%	65%	61%	76%	68%	72%

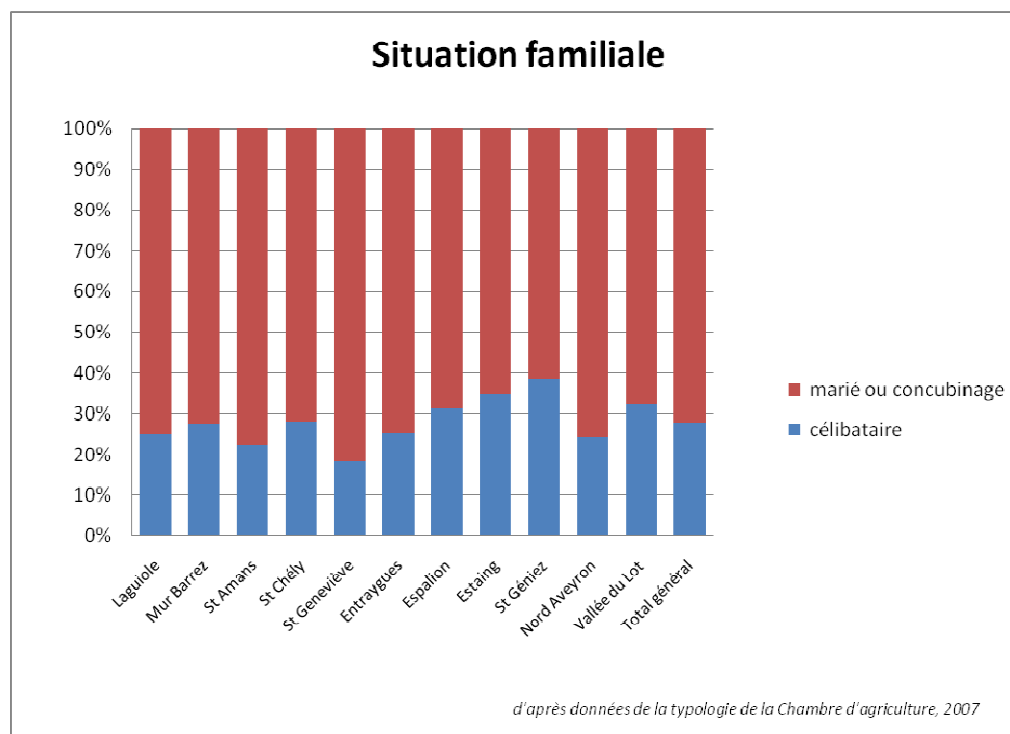


Figure 9 : Situation familiale des exploitants

6. Nombre d'exploitations ayant ou pas une succession

Préambule : les exploitations prises en compte dans cette partie de l'étude, comptent au moins un associé ou un agriculteur âgé de plus de 50 ans.

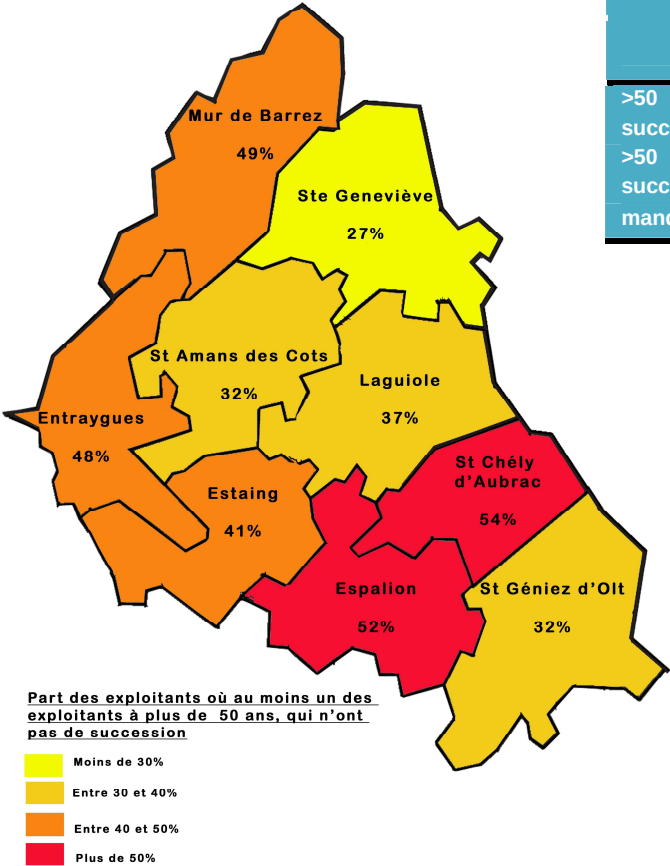
a. Nombre d'exploitations ayant ou pas une succession

Sur le territoire près de **40% des exploitations** comptant au moins un associé ayant plus de 50 ans **n'a pas de succession** à l'heure actuelle. Ce résultat signifie que dans les 10 ans à venir, si rien n'évolue, **305 exploitations vont disparaître**.

La situation est très variable d'un canton à l'autre. Sur cette St Geneviève, 70% des exploitations, ayant au moins un associé de plus de 50 ans, ont une succession. A l'inverse, sur le canton de St Chély d'Aubrac, 54% d'exploitations, ayant au moins un associé de plus de 50 ans, n'ont pas de succession.

	Nord Aveyron					Vallée du Lot				Nord Aveyron	Vallée du Lot	Total général
	Laguiole	Mur de Barrez	de St Amans	St Chély	St Geneviève	Entraygues	Espalion	Estaing	St Géniez			
>50 AVEC succession	57%	40%	64%	28%	69%	48%	36%	49%	37%	54%	42%	49%
>50 SANS succession	37%	49%	32%	54%	27%	48%	52%	41%	32%	38%	43%	40%
manque info	6%	11%	4%	19%	4%	3%	12%	11%	31%	7%	15%	11%

Tableau 6: Part d'exploitation ayant ou pas un repreneur



Carte 3 : Part des exploitations n'ayant pas de repreneur pour chaque canton

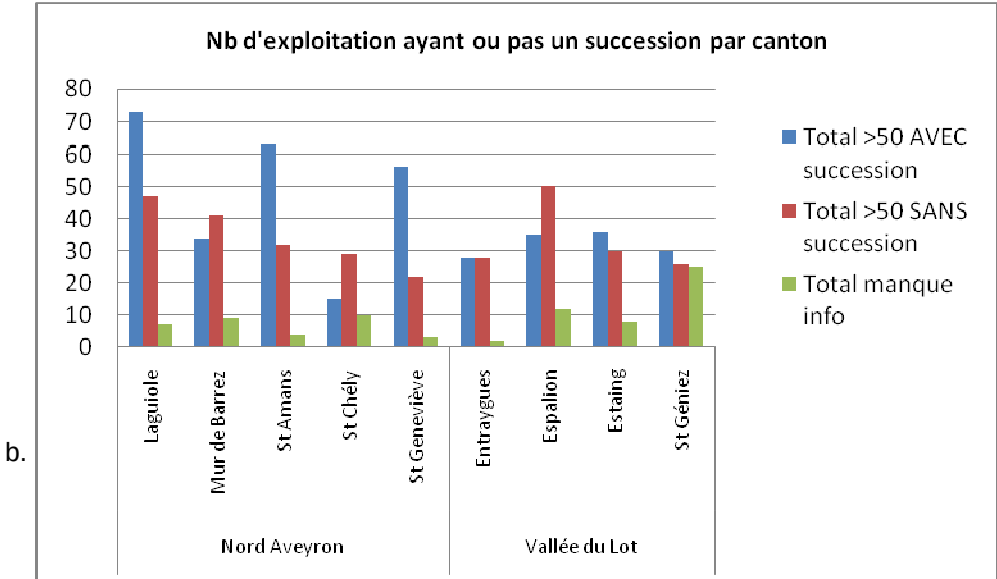


Figure 10 : Nombre d'exploitation pour chaque catégorie de succession

c. Type de succession

Parmi les exploitations ayant au moins un associé de plus 50 ans et ayant un repreneur, le type de succession le plus fréquent est la succession « **parent(s)/enfant** ». Celle-ci représente **66% des situations**, soit près de 251 successions sur 370. Les successions « **au sein de la famille** » est le second type le plus répandu (**10% de cas**).

A l'heure actuelle, la transmission à une personne « **hors cadre familial** » ne représente que par **1% des successions**.

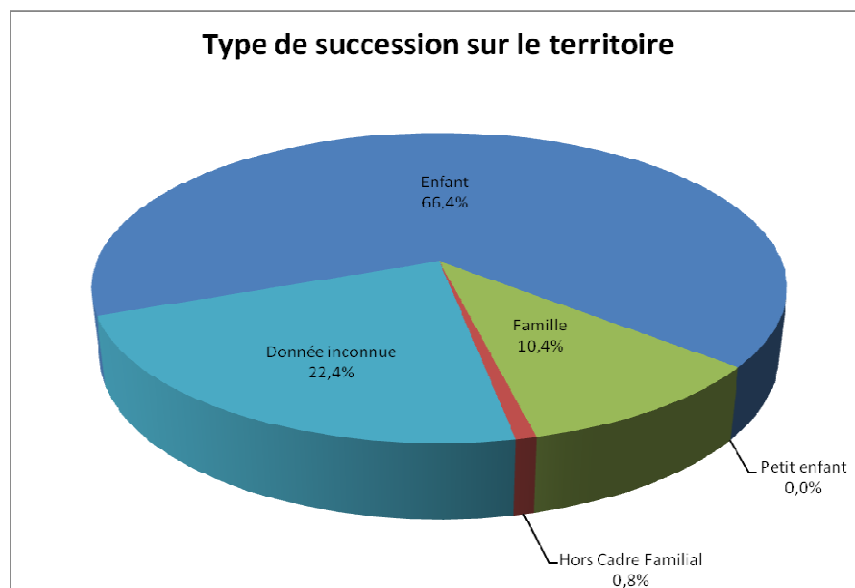


Figure 11 : Type de succession

Tableau 7 : Nombre d'exploitation par type de succession pour chaque zone

	Nord Aveyron					Vallée du Lot				Total Nord Aveyron	Total Vallée du Lot	Total général
	Laguiolle	Mur de Barrez	St Amans	St Chély	St Geneviève	Entraygues	Espalion	Estaing	St Géniez			
Enfant	50	18	46	5	41	15	26	32	18	160	91	251
Petit enfant	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2	2
Famille (époux (se), neveu/niece, frère, gendre,...)	7	1	10	3	4	4	0	3	6	25	13	38
Hors Cadre Familial	1	0	0	1	0	0	0	0	2	2	2	4
Donnée inconnue	15	15	7	6	11	9	7	1	4	54	21	75
TOTAL	73	34	63	15	56	28	35	36	30	241	129	370

II. LE TERRITOIRE D'ICI 10 ANS

Plusieurs scénarii sont envisageables pour le territoire d'ici 10 ans :

- **Scénario 1 « rien n'est fait »** : aucune action n'est mise en place en faveur de la transmission et de l'installation sur le territoire. Ce scénario signifie que les exploitations qui ont été recensées comme n'ayant pas de succession, disparaissent et que celles où une succession a été identifiée sont transmises.
- **Scénario 2 « mise en place d'actions en faveur du renouvellement des générations en agriculture »** : les acteurs du territoire (agriculteurs, élus, OPA, acteurs économiques) mettent en place des actions en faveur du renouvellement des générations afin d'enrayer la disparition de certaines exploitations et de favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs.



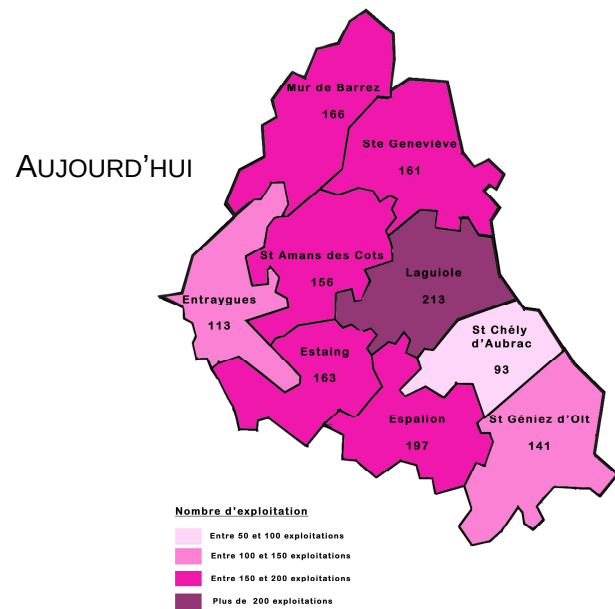
Les données présentées dans le **SCENARIO 1** ne sont qu'une SIMULATION de L'EVOLUTION POSSIBLE de la situation du territoire. Ces résultats n'ont pas la prétention de prédire l'avenir du territoire, mais seulement de prévenir des risques auxquels il est confronté.

1. Scénario 1 : « rien n'est fait »

a. Nombre d'exploitations

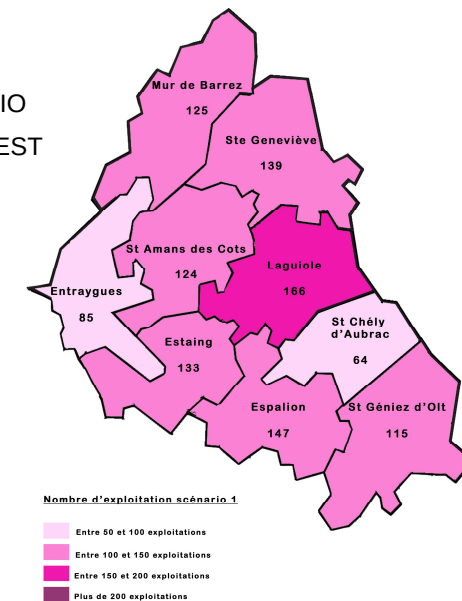
Dans ce scénario, se sont près de 305 exploitations qui seraient amenées à disparaître d'ici les 10 ans à venir, ce qui représenterait une baisse de 22% du nombre d'exploitations par rapport à l'heure actuelle.

Les cantons où cette baisse serait la plus forte serait St Chély d'Aubrac (- 30%), Mur de Barrez, Entraygues et Espalion (- 25%).



Carte 4 : Nombre d'exploitations par canton dans le scénario 1

SCENARIO « RIEN N'EST FAIT »



Carte 5 : Nombre d'exploitations par canton actuellement

Tableau 8 : Evolution du nombre d'exploitation d'ici 10 ans par zone

	Nord Aveyron					Vallée du Lot				Total Nord Aveyron	Total Vallée du Lot	Total général
	Laguiole	Mur de Barrez	St Amans	St Chély	St Geneviève	Entraygues	Espalion	Estaing	St Geniez			
Nombre d'exploitations actuelles	213	166	156	93	161	113	197	163	141	789	614	1403
Nombre d'exploitations scénario « rien n'est fait »	166	125	124	64	139	85	147	133	115	618	480	1098
Différentiel (nb)	-47	-41	-32	-29	-22	-28	-50	-30	-26	-171	-134	-305
Différentiel (%)	-22%	-25%	-21%	-31%	-14%	-25%	-25%	-18%	-18%	-22%	-22%	-22%

b. Description des productions principales des exploitations

Si ce scénario s'applique, 238 exploitations bovin viande viendrait à disparaître. Cette production ainsi que la production d'ovin viande sont celles qui subiraient la plus forte régression par rapport à la situation actuelle (respectivement -23% et -37%).

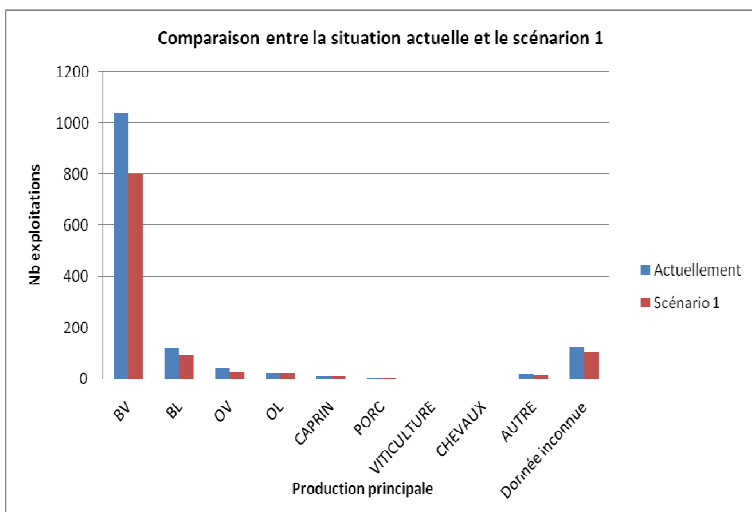


Figure 12: Comparaison du nombre d'exploitation par production principale entre la situation actuelle et celle du scénario 1

Tableau 9 : Comparaison du nombre d'exploitation par production principale entre la situation actuelle et le scénario 1

	BV	BL	OV	OL	CAPRIN	PORC	VITICULTURE	CHEVAUX	AUTRE	Donnée inconnue	TOTAL
Actuellement	1039	123	43	24	14	7	5	4	20	124	1403
Scénario 1	801	98	27	23	13	6	4	3	15	108	1098
Différentiel (nb)	-238	-25	-16	-1	-1	-1	-1	-1	-5	-16	-305
Différentiel (%)	-23%	-20%	-37%	-4%	-7%	-14%	-20%	-25%	-25%	-13%	-22%

Tableau 10 : Nombre d'exploitation amenée à disparaître d'ici 10 ans par production

	Nord Aveyron					Vallée du Lot				Total général
	Laguiole	Mur de Barrez	St Amans	St Chély	St Geneviève	Entraygues	Espalion	Estaing	St Géniez	
BV	41	26	23	27	20	22	36	24	19	238
BL	3	12		1	1	1	3	4		25
OL									1	1
OV	3	2	3			3	3		2	16
CHEVRE						1				1
VITICULTURE								1		1
PORC								1		1
CHEVAUX		1								1
AUTRE	0	0	0	0	1	1	3	0	0	5
Donnée inconnue	0	0	6	1	0	0	5	0	4	16
Nb total exploitations amenées à disparaître	47	41	32	29	22	28	50	30	26	305

c. Nombre d'hectares destinés à l'agrandissement

Dans l'hypothèse où le scénario « rien n'est fait » se réalise, se sont près de **20 000 ha de SAU qui partiraient à l'agrandissement** (d'après données de la typologie Chambre d'Agriculture 2007). Chaque exploitation du territoire augmenterait en moyenne sa SAU de 18 ha.



Ces données ne représentent pas le nombre **REEL** d'hectares qui seraient libérés par la non-transmission des exploitations. Ils ont été obtenus à partir de la surface moyenne des exploitations par canton. Ils représentent donc une surface moyenne par canton.

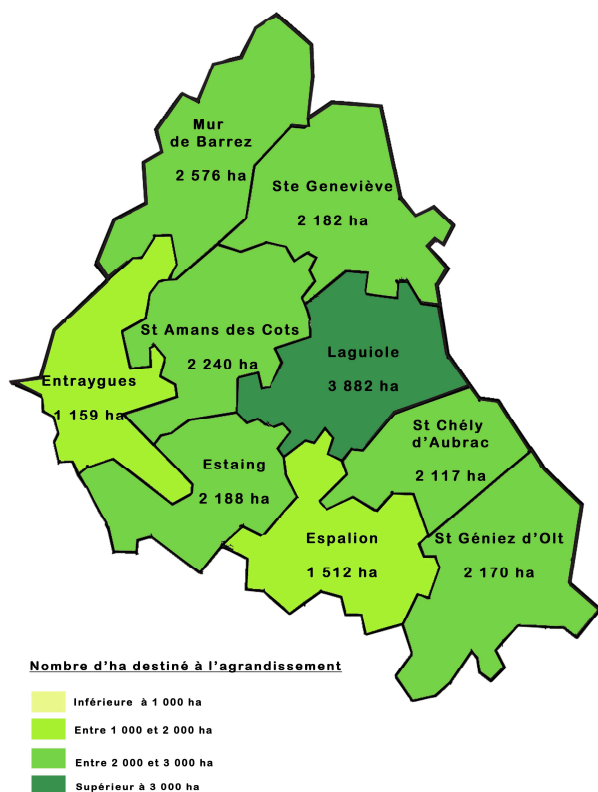


Tableau 11 : Nombre d'hectare destiné à l'agrandissement si le scénario 1 s'applique

	Laguiole	Mur de Barrez	St Amans	St Chély	St Geneviève	Entraygues	Espalion	Estaing	St Génez	Nord Aveyron	Vallée du Lot	Total général
SAU moyenne par exploitation (ha)	82,6	62,8	70,0	73,0	99,2	44,6	54,0	43,8	72,3	77,5	53,7	66,2
Nb exploitation amenée à disparaître	47	41	32	29	22	26	28	50	30	171	134	305
SAU destinée à l'agrandissement (ha)	3 882	2 576	2 240	2 117	2 182	1 159	1 512	2 188	2 170	13 256	7 191	20 180

Tableau 12 : Augmentation de la SAU moyenne des exploitations si le scénario 1 s'applique

	Laguiole	Mur de Barrez	St Amans	St Chély	St Geneviève	Entraygues	Espalion	Estaing	St Génez	Nord Aveyron	Vallée du Lot	Total général
SAU moy. actuelle	83	63	70	73	99	45	54	44	72	78	54	66
SAU moy. avec scénario 1	106	83	88	106	115	58	64	60	91	99	69	85
Augmentation de la SAU moy (ha)	23	21	18	33	16	14	10	16	19	21	15	18
Augmentation de la SAU moy (%)	28%	33%	26%	45%	16%	31%	19%	38%	26%	28%	28%	28%

d. Impact social sur le canton

*Préambule : les résultats suivants proviennent de l'**extrapolation** à partir du nombre d'exploitations amenées à disparaître dans le scénario 1 et du taux de célibat déterminé par la typologie de la Chambre d'Agriculture en 2007.*

Si le scénario 1 se réalise, le **non renouvellement des générations en agriculture privera le territoire** de 305 nouveaux exploitants, ce qui correspond après application du taux de célibat, à **220 familles**. Par exemple Laguiole, dans le scénario 1, perd potentiellement 35 familles de plus sur le canton. En d'autres termes, si le scénario 1 ne se réalise pas, ce canton pourrait d'ici 10 ans accueillir 35 nouvelles familles dans le secteur agricole.

Tableau 13 : Nombre de famille qui ne s'installeraient pas si le scénario 1 se réalise

	Laguiole	Mur de Barrez	St Amans	St Chély	St Geneviève	Entraygues	Espalion	Estaing	St Géniez	Nord Aveyron	Vallée du Lot	Total général
Nb exploitations amenées à disparaître	47	41	32	29	22	26	28	50	30	171	134	305
Taux de célibat	25%	28%	22%	28%	18%	25%	31%	35%	39%	24%	32%	28%
Nb potentiel de famille qui ne s'installeront pas sur le canton	35	30	25	21	18	19	19	33	18	130	91	220

2. Scénario 2 « mise en place d'actions en faveur du renouvellement des générations en agriculture »

Pour pouvoir imaginer et ensuite réaliser ce scénario qui est à construire de toute pièce, il est important de connaître les atouts et contraintes du territoire mais également les menaces qui planent et les opportunités qui se présentent.

Toutes ces données ont été recueillies au travers des questionnaires remplis par les participants aux réunions cantonales.

a. Les Atouts et contraintes du territoire pour l'installation et la cessation/transmission

Atouts et contraintes du territoire

Atouts et Contraintes liés au milieu naturel:

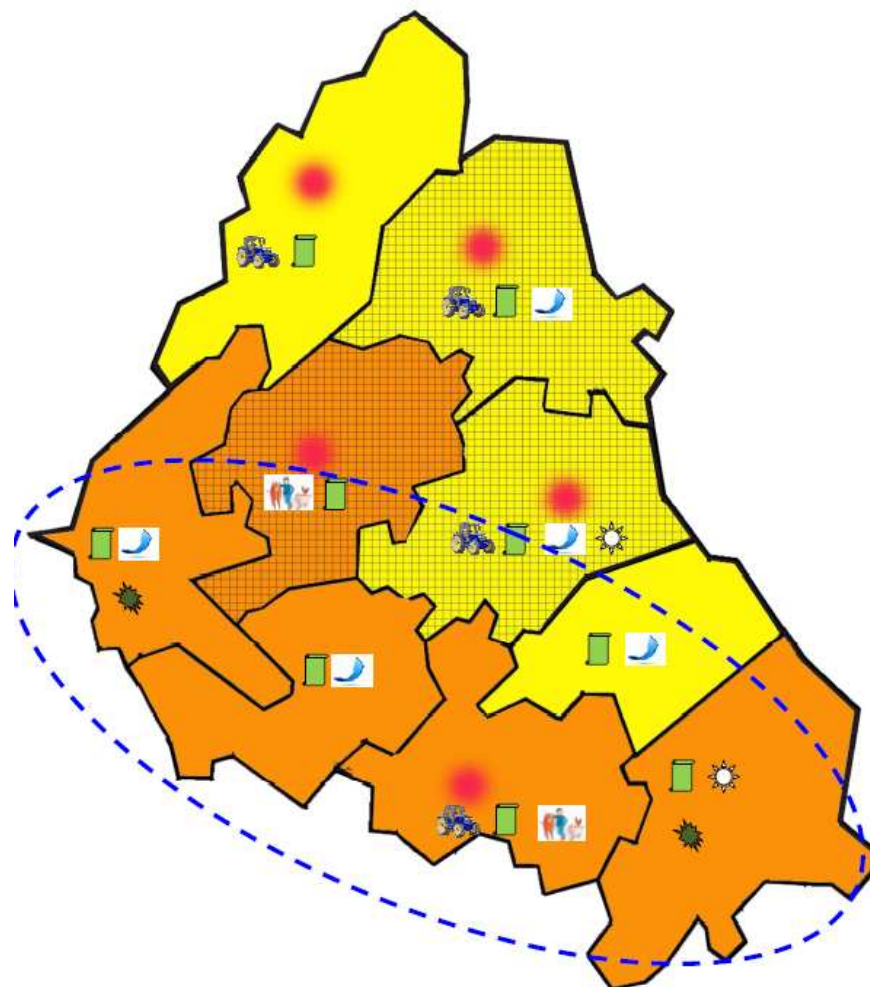
-  Contraintes naturelles fortes (forte pente, ..)
-  Contraintes naturelles faible (altitude moyenne, faible pente, sol de bonne qualité, ...)
-  Remembrement réalisé
-  Remembrement non-réalisé
-  Zone où il existe de nombreuses petites structures
-  Embroussaillage

Atouts et contraintes liés au milieu économique

-  Diversification des productions
-  Production de produits sous signe de qualité
-  Zone touristique

Atouts et contraintes liés au milieu social

-  Zones de dynamisme rural (commerces, artisanats, services, commerce d'apro, ...)
-  Présence de CUMA
-  Présence d'un groupe de jeunes agriculteurs dynamiques et réel intérêts des jeunes pour l'agriculture



Commentaires de la carte

Le milieu naturel en fonction des situations peut être un atout comme pour les cantons de Ste Geneviève ou Mur de Barrez qui bénéficient de terrains peu pentus et de sols riches; ou bien une contrainte forte comme pour les cantons de St Géniez ou Entraygues où les pentes très fortes rendent l'exploitation des surfaces difficile. Ces contraintes naturelles se traduisent également par un abandon de l'agriculture qui engendre un embroussaillage des parcelles. La présence de nombreuses petites structures pas toujours viables est une contrainte pour l'installation. Ces structures servent essentiellement à l'agrandissement d'autres exploitations.

Sur plusieurs communes du territoire, des remembrements et des aménagements (chemin, drain, ...) ont été réalisés, ce qui est pour les enquêtés un avantage indéniable.

D'un point de vue économique, plusieurs atouts se dégagent. Le territoire a la chance de produire plusieurs produits sous signe de qualité : (liste non exhaustive)

- Fromage AOC : Laguiole, Cantal, Bleu des Causses, Roquefort, Pérail
- Viande : Viande bovine d'Aubrac (IGP), Bœuf fermier d'Aubrac, Blason prestige et Agneau del País (Label Rouge), Génisse fleur d'Aubrac et Saveur occitane (CCP),
- Vin : Entraygues et Fel Estaing

L'existence d'exploitations diversifiées, en particulier sur les cantons des vallées du Lot et de la Truyère est perçu comme un avantage. Enfin, le tourisme (Laguiole, Vallée du Lot,...) offre des possibilités de développement qui peuvent être un atout pour l'installation.

Les personnes interrogées évoquent également comme atout des facteurs en lien avec la dynamique agricole et rurale :

- La présence de villes et villages dynamiques, accueillants des commerces, des artisans, des services et ayant une vie associative importante
- Présence d'un groupe de jeunes agriculteurs dynamique et réel intérêt des jeunes pour l'agriculture
- Présence d'une CUMA et de groupe d'entraide

b. Les contraintes à l'installation et à la transmission non spécifiques aux territoires

Les personnes enquêtées dénombrent plusieurs freins à la cessation et à la transmission. Ils sont principalement **liés au foncier**. Le prix des terres, à l'achat ou à la location et la pression foncière qu'il entraîne (intra et inter- commune et d'autres départements) est une contrainte forte qui se traduit souvent par des tensions entre agriculteurs. Ces prix ont également une conséquence sur le capital des exploitations qui devient très élevé et difficile à reprendre. Le **statut du fermage** est également un frein à la cessation et à la transmission, les exploitants ayant peur d'être "enfermé" avec un fermier.

La **Politique Agricole Commune** joue également en la défaveur de la transmission et de l'installation. En effet, le lien existant entre primes et surfaces favorisent les grosses exploitations et rend difficile la survie des petites structures. De plus, étant donné la **faiblesse des retraites agricoles**, certains exploitants préfèrent conserver leur exploitation pour continuer à percevoir les aides PAC.

Pour les personnes interrogées, un des principaux freins à l'installation est lié au **métier d'agriculteur : charge de travail importante, pénibilité des tâches, manque de revenu**. La difficulté à trouver des terres pour s'installer a également été citée plusieurs fois.

c. Les menaces et les opportunités pour céder, transmettre et s'installer

	OPPORTUNITES	MENACES
UNE "BONNE" CESSATION / TRANSMISSION	- Anticiper et préparer sa cessation - Préparer sa cessation seul - Avoir de bonnes relations avec les voisins - Avoir une bonne information sur les démarches	- Attachement au patrimoine - Manque d'information sur les démarches - Célibat
INSTALLATION	- Transmission d'une structure viable en bon état - Céder les droits aux jeunes - Intérêt des jeunes pour le métier - Synergie entre agriculture et dynamique locale	- Comportement de certains agriculteurs (vente d'herbe, non location à des HC ...) - Disparition dynamique locale - Incertitude des marchés + conjoncture - Manque d'intérêts pour l'agriculture - Diminution de la main d'œuvre familiale - Individualisme

d. Propositions en faveur d'une bonne cessation/transmission :

Réalisable au niveau national

- Revoir le statut du fermage
- Modifier les PAC (aides à l'actif et non à la surface
- Revaloriser les retraites (+ les conditionner à la cessation d'activité)

Réalisable au niveau local

- Améliorer contrôle des structures, réguler les prix, donner plus de pouvoir et de moyen à la SAFER
- Modifier les systèmes de production (diversification, intensification, développement de filière)
- Aider les jeunes a acheté avec des investisseurs non exploitant
- Réaliser remembrement et aménagement (chemin, ...)
- Créer activité professionnelle sur le territoire pour les conjoints
- Organiser rencontre entre cédant et repreneur

Réalisable au niveau des OPA

- Informer individuellement les cédants sur la cessation/transmission
- Aider aux démarches administratives

e. Propositions en faveur de l'installation

Réalisables au niveau local :

- Inciter les cédants à conserver l'unité de leur structure
- Meilleur partage du foncier
- Faire changer les mentalités
- Aider à la diversification des exploitations
- Instaurer lien plus direct entre production et consommation
- Augmenter le prix de vente des produits
- Entretenir et développer la dynamique locale
- Aides au logement pour les jeunes installés
- Améliorer les routes
- Informer et accompagner les installations sur des petites structures